

## Traite des êtres humains : Ouvrons les yeux !

La traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail et le travail forcé existent chaque jour en Suisse.

Les branches principalement concernées sont la construction, l'économie domestique, les soins, le nettoyage, l'hôtellerie-restauration, les services à la personne et l'agriculture.

Les chaînes opaques de sous-traitants, l'implication de la criminalité organisée, la terreur des victimes comme le manque de sensibilisation, de formation, de contrôle adéquat et de poursuite systématique par les autorités favorisent ces intolérables situations d'exploitation.

**Unia est engagé dans la lutte contre la traite des êtres humains, pour la sensibilisation, la détection, la formation de terrain et la protection des victimes, des témoins et des secrétaires syndicaux.**

Vous avez des questions concernant la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail ? Nous sommes là !

Unia près de chez vous :

**Argovie / Suisse du nord-ouest:** 0848 11 33 44, [ag-nws@unia.ch](mailto:ag-nws@unia.ch)

**Berne:** 031 385 22 22, [bern@unia.ch](mailto:bern@unia.ch)

**Bienne-Seeland / Soleure:** 032 329 33 33, [biel-solothurn@unia.ch](mailto:biel-solothurn@unia.ch)

**Fribourg:** 026 347 31 31, [fribourg@unia.ch](mailto:fribourg@unia.ch)

**Genève:** 0848 949 120, [geneve@unia.ch](mailto:geneve@unia.ch)

**Neuchâtel:** 0848 203 090, [neuchatel@unia.ch](mailto:neuchatel@unia.ch)

**Oberland bernois:** 033 225 30 20, [thun@unia.ch](mailto:thun@unia.ch)

**Suisse centrale:** 041 249 93 00, [zentralschweiz@unia.ch](mailto:zentralschweiz@unia.ch)

**Suisse orientale-Grisons:** 0848 750 751, [ostschweiz-graubuenden@unia.ch](mailto:ostschweiz-graubuenden@unia.ch)

**Tessin:** 091 910 50 70, [ticino@unia.ch](mailto:ticino@unia.ch)

**Transjurane:** 0848 421 600, [transjurane@unia.ch](mailto:transjurane@unia.ch)

**Valais:** 027 606 60 00, [valais@unia.ch](mailto:valais@unia.ch)

**Vaud:** 0848 606 606, [vaud@unia.ch](mailto:vaud@unia.ch)

**Zurich-Schaffhouse:** 044 296 18 18, [zuerich-schaffhausen@unia.ch](mailto:zuerich-schaffhausen@unia.ch)

**Unia Secrétariat central:** 031 350 24 15, [migration@unia.ch](mailto:migration@unia.ch)

## Luttons ensemble contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail



Toute personne qui travaille  
en Suisse a des droits !

**UNIA**

## Qu'est-ce que la traite des êtres humains à des fins d'exploitation du travail ?

Condamnée par le Code pénal, elle consiste à recruter des personnes ou à en faire le commerce afin de les exploiter pour leur travail, en menaçant de recourir ou en recourant à la force ou à d'autres formes de contrainte. Par exemple via la fraude, la tromperie, les fausses promesses, les frais excessifs d'intermédiaire, l'absence de salaire ou de salaire décent, l'isolement, l'abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité.

## Qui sont les victimes ?

De nombreuses personnes peuvent être victimes de traite. Tant les femmes (p. ex. dans l'économie domestique ou les soins) que les hommes (p. ex. comme main-d'œuvre dans la construction).

- Les **indicateurs de traite** sont multiples. Quelques exemples de ce que peuvent expérimenter les victimes : On leur a menti sur le type et les conditions de travail et de salaire qu'elles-ils effectuent.
- On leur a fait promettre de rembourser une dette contractée pour venir travailler.
- Elles-ils dorment sur leur lieu de travail.
- Elles-ils n'osent pas parler par peur de représailles ou d'autres conséquences.
- Elles-ils reçoivent un salaire de misère ou même aucun salaire.

## Que faire en cas de soupçon, question ou incertitude concernant une situation de traite ?

- Contacter votre secrétaire syndical d'Unia.
- Contacter l'un des organismes spécialisés de la Plateforme suisse contre la traite des êtres humains, de manière confidentielle.
- Inviter la victime potentielle à entrer en lien avec ce dernier.
- Essayer de parler à la victime présumée seule à seule et d'instaurer une relation de confiance.
- Ne pas interroger la victime présumée en détail (risque de réactivation de traumatisme).

## Chacun-e a des droits, quelle que soit sa nationalité et son statut de séjour !

Toute personne qui travaille en Suisse dans des conditions de travail forcé ou qui a été recrutée pour que son travail soit exploité a droit à une protection et un soutien, même si elle a accepté cette situation.

Toute personne atteinte en Suisse dans son intégrité corporelle ou psychique a droit à des conseils et à de l'aide.

## Autres coordonnées utiles :

Helplines des organisations membres de la **Plateforme suisse contre la traite des êtres humains** :

En français :

**ASTRÉE** : 021 544 27 97

**CSP Genève** : 022 807 07 00

En allemand :

**FIZ** Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes : 044 436 90 00

En italien :

**Antenna MayDay** : 0800 123 321

<https://plateforme-traite.ch>

## Pour plus d'information :

### Service de lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SETT) :

<https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/kriminalitaet/menschenhandel.html>

### Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) :

[https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Internationale\\_Arbeitsfragen/menschenhandel.html](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Internationale_Arbeitsfragen/menschenhandel.html)

### Consultez aussi le dossier en ligne d'Unia :

<https://www.unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/traite-des-etres-humains>



Scannez le code QR